

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

### SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

Siège social : Rue Hédi Nouria Tunis

La Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 30 juin 2003 . Ces états sont accompagnés de l'avis des co- commissaires aux comptes, Messieurs Mourad Guellety et Ben Afia Mohamed Salah, sur les résultats provisoires.

### BILAN PROVISOIRE ARRETE AU 30 JUIN 2003

(unité = En 1000DT )

<u>ACTIF</u>	<u>Notes</u>	30-06-2003	30-06-2002
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	1	93 225	90 409
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	244 499	368 108
Créances sur la clientèle	3	3 056 331	2 843 200
Portefeuille titres commercial	4	125 162	171 578
Portefeuille d'investissement	5	232 915	227 722
Valeurs immobilisées	6	74 368	73 004
Autres actifs	7	203 948	219 230
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 030 448</b>	<b>3 993 250</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
Banque centrale et C.C.P		66 546	196 935
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	122 239	67 008
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	2 199 538	2 093 025
Emprunts et ressources spéciales	10	939 980	1 028 379
Autres passifs	11	284 725	182 150
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 613 028</b>	<b>3 567 496</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital	12	124 300	124 300
Réserves		249 549	244 887
Actions propres	13	112	112
Autres capitaux propres		37 291	37 300
Résultats reportés		3	0
Résultat de la période		6 165	19 155
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>417 420</b>	<b>425 754</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>4 030 447</b>	<b>3 993 251</b>

### ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2003

	30/06/2003	30/06/2002
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>		
HB		
1 Cautions,avals et autres garanties données	694 418	688 737
HB		
2 Crédits documentaires	256 202	241 537
HB		
3 Actifs donnés en garantie		
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>950 620</b>	<b>930 274</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
HB		
4 Engagements de financements donnés	44 104	89 747

STB -(suite)-

HB			
5	Engagements sur titres	11 057	8 511
	<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>55 161</b>	<b>98 258</b>
	<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
HB			
6	Engagements de financements reçus	60 146	106 793
HB			
7	Garanties reçues	524 071	591 112

**ETAT DE RESULTAT PROVISoire DE LA STB**

Période du 01.01.2003 au 30.06.2003

(unité = En 1000DT)

	30-06-2003	30-06-2002
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>		
- Intérêts et revenus assimilés	96 624	101 659
- Commissions	16 948	15 788
- Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	10 338	13 404
- Revenus du portefeuille-titre d'investissement	6 554	7 096
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>130 464</b>	<b>137 947</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>		
- Intérêts encours et charges assimilées	-65 881	-68 867
- Commissions encourues	-791	-1 002
- Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	0	0
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>-66 672</b>	<b>-69 869</b>
<b><u>PRODUIT NET BANCAIRE</u></b>	<b>63 792</b>	<b>68 078</b>
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-13 687	-11 337
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-885	3 465
- Autres produits d'exploitation	815	862
- Frais de personnel	-33 018	-29 580
- Charges générales d'exploitation	-7 194	-10 047
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-3 025	-3 279
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u></b>	<b>6 798</b>	<b>18 162</b>
- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	235	3 091
- Impôts sur les sociétés	-868	-2 098
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u></b>	<b>6 165</b>	<b>19 155</b>
- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	0	0
<b><u>RESULTAT NET DE LA PERIODE</u></b>	<b>6 165</b>	<b>19 155</b>

STB –(suite)-

**Etat de flux de trésorerie (provisoire)**  
**Période du 1er Janvier au 30 JUIN 2003**

	30/06/2003	30/06/2002
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	117 392	131 431
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-74 386	-81 836
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-7 563	-26 513
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-118 005	-208 864
Dépôts \ Retrait des dépôts de la clientèle	15 322	14 047
Acquisitions/cessions des titres de placement	43 977	-38 677
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-43 465	-39 732
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	70 788	84 478
Impôts sur les sociétés payés	-302	-1 705
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation</b>	<b>3 759</b>	<b>-167 371</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement	5 068	3 128
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement	-7 961	-9 807
Acquisitions / cessions des immobilisations	-1 506	-2 623
<b>Flux de trésorerie net provenant/affecté aux activités d'investissement</b>	<b>-4 399</b>	<b>-9 302</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
Emission d'actions	0	0
Emission/Remboursement d'emprunts et ressources spéciales	-8 164	30 155
Dividendes versés	-12 163	-16 804
<b>Flux de trésorerie net provenant/ affecté aux activités de financement</b>	<b>-20 326</b>	<b>13 351</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période</b>	<b>-20 966</b>	<b>-163 322</b>
<b>Liquidités et équivalents en début de période</b>	<b>150 282</b>	<b>270 017</b>
<b>Liquidités et équivalents en fin de période</b>	<b>129 316</b>	<b>106 695</b>

**Notes aux états financiers provisoires**  
**Au 30 Juin 2003**

**1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATON DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers provisoires arrêtés au 30 Juin 2003 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1999.

**2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES**

Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

**2.1 Comptabilisation des prêts et des revenus y afférents**

**Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle**

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

**Comptabilisation des revenus sur prêts de la clientèle**

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus et comptabilisés dans les comptes de produits au moment du déblocage de ces crédits et font, le cas échéant, l'objet de régularisation en fin de mois, pour la partie non courue.

Les intérêts échus sur crédits à long et moyen terme et relatifs à la période en cours sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement

STB –(Suite)-

effectif. Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont portés en résultat à mesure qu'il sont courus.

Les agios sur les comptes courants débiteurs gelés sont réservés et présentés, lors de l'arrêté, en déduction des comptes courants débiteurs.

Les agios sur créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

## 2.2 Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille-titres commercial.

### Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;

- Les titres à revenu fixe acquis par la banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance (titres d'investissement dont notamment les bons d'équipement et les emprunts obligataires).
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées ainsi qu'il suit :

#### **Titres de participation à caractère durable**

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date du transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts et agios débiteurs capitalisés (convertis en participations au capital) ne donnent pas lieu à une reprise des intérêts et agios réservés au moment de leur conversion. Leur réactivation en produits est opérée suite à des encaissements effectifs.

#### **Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres commercial détenu par la banque est classé en deux catégories :

- ♦ Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (bons de trésor ordinaires et les bons de trésor à court terme).
- ♦ Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les titres émis par l'Etat (bons de trésor) et acquis par la banque dans le cadre de son activité d'intermédiation (titres acquis en vue de leur placement auprès de la clientèle) sont comptabilisés en titres de transaction. La partie des titres rétrocédée à la clientèle est présentée de façon compensée en déduction du poste « Titres de transaction ».

Conséquemment, les revenus afférents à ces titres et les charges relatives à leur rétrocession aux clients sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée, et sont présentés d'une manière compensée.

## 2.3. Provisions pour risques sur prêts et participations

### Provisions pour risques sur prêts

La provision pour risques sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

- A - Actifs courants
- B1 - Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 - Actifs incertains
- B3 - Actifs préoccupants
- B4 - Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la STB correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n°91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

STB –(suite)-

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- ◆ B2 - Actifs incertains 20%
- ◆ B3 - Actifs préoccupants 50%
- ◆ B4 - Actifs compromis 100%

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « autres postes de passif ».

#### **Provisions sur participations**

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autre qu'hôteliers
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigée compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

#### **2.4 Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.**

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire BCT n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

#### **2.5. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes**

Les emprunts par la banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la banque et bénéficiant d'une prise en charge par TUNIS RE de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars Tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la STB encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté au taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

#### **2.6 Comptes libellés en monnaies étrangères et résultat de change**

Le résultat de change sur les opérations de change manuel de billets de banques est constaté quotidiennement par réévaluation au cours du jour des stocks de devises détenues par la banque.

Le résultat de change sur les opérations de marché est constaté quotidiennement par réévaluation des positions de change générées par les opérations de la clientèle.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date d'arrêté. l'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan et est constaté en résultat par le biais d'une provision pour perte de change.

#### **2.7 Les valeurs immobilisées**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Immeubles	2%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10-15%
Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	
Matériel informatique	10%
Logiciels informatiques	15%
Agencement, aménagement et installations	33%
	10%

### **NOTES AUX ETATS FINANCIERS JUIN 2003**

#### **NOTE A1- Caisse, et avoirs auprès BCT, CCP et TGT**

Libellés	30/06/2003	30/06/2002
<b>Caisse et avoirs auprès de la BCT , CCP et TGT</b>	<b>23 701</b>	<b>14 676</b>
- Caisse	22 197	12 637
- Monnaies étrangères	1 504	2 039
- Travellers chèques	0	0
<b>Banque Centrale de Tunisie, CCP et TGT</b>	<b>69 524</b>	<b>75 733</b>

STB –(Suite)-

- BCT dinars	25 464	30 815
- BCT devises	43 148	44 232
- CCP	908	682
- Reprises de liquidité	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>93 225</b>	<b>90 409</b>

**NOTE A2- Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Libellés	30/06/2003	30/06/2002
<b>Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>17 488</b>	<b>117 576</b>
- Banques résidentes	260	93
- Banques non résidentes	17 228	117 483
- Organismes financiers	0	0
<b>Institutions financières</b>	<b>227 011</b>	<b>250 532</b>
- Banques résidentes	186 300	216 792
- Banques non résidentes	40 711	33 740
<b>TOTAL</b>	<b>244 499</b>	<b>368 108</b>

**NOTE A3- Créances sur la clientèle**

Libellés	30/06/2003	30/06/2002
<b>Comptes ordinaires débiteurs :</b>	<b>404 669</b>	<b>412 877</b>
- Comptes courants débiteurs et créances rattachées	521 710	559 782
- Agios réservés	-55 140	-74 378
- Provisions	-61 901	-72 527
<b>Autres concours à la clientèle :</b>	<b>1 693 573</b>	<b>1 412 706</b>
- Crédits à la clientèle et créances rattachées	1 819 812	1 550 510
- Agios réservés	-65 224	-55 366
- Provisions	-61 015	-82 438
<b>Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>958 089</b>	<b>1 017 617</b>
- Crédits et créances rattachées	1 243 582	1 297 149
- Agios réservés	-248 691	-230 348
- Provisions	-36 802	-49 184
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 056 331</b>	<b>2 843 200</b>

**NOTE A4- Portefeuille-titre commercial**

Libellés	30/06/2003	30/06/2002
- Titres de placement	1 936	2 002
- Bons de trésor ordinaires	0	154
- Bons de trésor à court terme	8 858	22 649
- Bons de trésor assimilables	110 863	141 962
- Créances et dettes rattachées	4 744	6 393
- Provisions pour dépréciation de BTA	-591	-591
- Intérêts perçus d'avance	-648	-991
<b>TOTAL</b>	<b>125 162</b>	<b>171 578</b>

**NOTE A5- Portefeuille-titre d'investissement**

Libellés	30/06/2003	30/06/2002
- Titres d'investissement	16 982	20 341
- Titres de participation	267 422	254 360
- Parts de dividendes dont le droit est établi	3 734	3 055
<b><u>VALEUR BRUTE</u></b>	<b>288 138</b>	<b>277 756</b>
Provisions	29 559	27 612
Intérêts capitalisés réservés	25 664	22 422
<b><u>VALEUR NETTE</u></b>	<b><u>232 915</u></b>	<b><u>227 722</u></b>

**NOTE P1- Dépôts et avoirs de la clientèle**

Libellés	30/06/2003	30/06/2002
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>725 084</b>	<b>741 517</b>
- Dépôts à vue	525 752	543 688
- Comptes en dinars convertibles	55 688	53 137
- Comptes en devises	143 644	144 692
<b>Autres dépôts et avoirs</b>	<b>1 474 454</b>	<b>1 351 508</b>
- Dépôts épargne	1 050 808	1 006 729
- Comptes à terme	189 135	123 694
- Bons de caisse	114 149	86 893
- Autres sommes dues à la clientèle	62 947	63 719
- Certificats de dépôts	57 415	70 473
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>2 199 538</u></b>	<b><u>2 093 025</u></b>

**NOTE P2- Emprunts & ressources spéciales**

Le solde de ce poste s'élève à 939 980 KDT au 30/06/2003 contre 1 028 379 KDT au 30/06/2002 et se réparti comme suit:

Libellés	30/06/2003	30/06/2002
- Emprunts obligataires & privés	89 768	99 883
- Ressources spéciales	831 175	905 808
- Intérêts à payer	19 037	22 688
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>939 980</u></b>	<b><u>1 028 379</u></b>

**NOTE C1- Capitaux propres**

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 KDT composé de 24 860 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit:

	Solde avant affectation au 31/12/2002	Affectation et autres imputations	Résultat JUN 2003	Solde au 30/06/2003
- Capital	124 300	-		124 300
- Réserves	187 025	5 908		192 932
- Prime de fusion	56 617	0		56 617
- Actions propres	112	0		112

STB-(suite)-

- Autres capitaux propres	37 295	-5		37 291
- Résultats reportés	4	-1		3
- Résultat de la période	19 517	-19 517	<b>6 165</b>	6 165
<b>TOTAL</b>	<b>424 870</b>	<b>-13 614</b>	<b>6 165</b>	<b>417 420</b>

**NOTE R1- Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs  
sur créances, hors bilan et passif**

cette rubrique est structurée comme suit:

Libellés	30/06/2003	30/06/2002
- Dotations aux provisions	-13 000	-46 800
- Pertes sur créances irrécouvrables	-2 652	-4 600
- Autres pertes	-35	-26
- Reprises de provisions	2 000	40 089
- Moins values sur cession		
<b>TOTAL</b>	<b>-13 687</b>	<b>-11 337</b>

**NOTE R2- Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs  
sur portefeuille d'investissement**

Le solde de ce compte est composé comme suit:

Libellés	30/06/ 2003	30/06/2002
- Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement	-1 339	-3 470
- Plus values ou moins values de cession du portefeuille d'investissement	314	4 225
- Moins values de cession du portefeuille d'investissement	0	0
- Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	140	2 710
<b>TOTAL</b>	<b>-885</b>	<b>3 465</b>

**NOTE F1- Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités en début et en fin d'exercice s'analysent comme suit:

Libellés	30/06/2003	30/06/2002
- Caisse et CCP	24 614	15 363
- BCT	56 370	-24 322
- Banques et organismes spécialisés	-38 913	71 801
- Prêts-emprunts sur le marché monétaire	79 035	22 100
- titres de transactions	8 210	21 753
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>129 316</b>	<b>106 695</b>

**AVIS DES CO- COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES AU 30 JUIN 2003**

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes, et en application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque arrêtés pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 30 juin 2003.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de la Banque.

Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Ils font apparaître un total net de bilan de 4.030.448 mille dinars et un bénéfice net d'impôt de 6.165 mille dinars.

Ce résultat est arrêté après déduction :

- \* d'une dotation aux amortissements de : 3.025 mD
- \* d'une dotation nette aux provisions de : 14.572 mD



STB-(suite)-

\* d'un impôt sur les sociétés de : 868 mD

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau, d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué d'audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Ace stade d'avancement de notre mission, nous n'avons pas encore mis en œuvre tous les contrôles qu'implique une mission de certification, dont notamment l'examen de la classification des engagements et l'évaluation des risques et des provisions devant être constituées au titre des créances classées ou au titre d'autres actifs de la banque.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque au 30 juin 2003.

Tunis, le 6 août 2003

Les co- Commissaires Aux Comptes

Mourad GUELLATY

ORGA-AUDIT

Mohamed Salah BEN AFIA